

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 3 septembre 2025 – 19 h 45

Présents : Christophe COSSIN, Marc DELEPINE, Jérôme DOMBRAT, Michel FEICHT, Arnaud FRANCOIS, Isabelle FRIRY, Louis LECOMTE, Éric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Jean-Pierre VOYEN.

1- Infos du Président

Le 25 juin dernier, Michel FEICHT a été décoré de la médaille de bronze jeunesse et sports.

La Soirée de étoiles du Ping Grand Est s'est déroulée le 4 juillet à la Maison des sports de Lorraine.

Eric MATHIS et Jean-Pierre VOYEN ont fait une visite lors du stage à ETIVAL le 7 juillet. Pauline CHASSELIN était à la relance et le stage affichait complet.

Jean-Pierre VOYEN a participé à l'assemblée générale de l'UNATT le 24 août à OSTHEIM en présence de Gille ERB. L'association compte 780 membres du corps arbitral.

René PARIS a représenté le CD au colloque de zone des 30-31 août lors des Euro Minichamps à SCHILTIGHEIM. Lors de son intervention, le Président Gilles ERB a annoncé que les pronostics de licenciation pour la saison passée avaient été dépassés de 250 000 licences. Il a également donné un montant de 1.5 million d'euro du CMDP pour aider les comités et les ligues.

Frédéric GULLY est le nouveau correspondant pour le club d'ETIVAL.

Prochaines dates :

Visio mensuelle avec la FFTT pour Eric le 4 septembre.

Assemblées générales de clubs le 5 septembre pour ELOYES et le 12 pour DOMPAIRE et ANOULD. Eric représentera le CD à ANOULD et Isabelle se rendra à DOMPAIRE.

Prochain conseil de Ligue le 19 septembre.

2- Pôle gestion de l'activité

Arbitrage

Jean Pierre VOYEN a mis à jour les documents sur l'aide à l'arbitrage et le juge arbitrage pour la saison 2025-2026. Ils ont été envoyés aux clubs et aux JA pour qu'ils inscrivent leurs desideratas. Suites aux retours, les tableaux seront complétés et mis en ligne sur le site du CD.

Jérôme DOMBRAT a fait faire un devis pour une tenue pour les JA officiant pour le CD88.

Les clubs de MOYENMOUTIER et ELOYES sont demandeurs pour une formation d'arbitres de club, Eric qui est formateur dans les Vosges leur proposera des dates.

Technique

Les documents pour l'aide aux stages délocalisés et les demandes de stages ont été revus. Il reste à mettre en place le lien pour l'inscription en ligne et à ajouter les dates sur le formulaire. C'est Louis qui a les droits pour ce formulaire qui s'en chargera.

Une réunion de rentrée de la commission sera programmée prochainement.
La commission envisage d'organiser un colloque pour les techniciens vosgiens. Il aurait lieu en soirée en visio.

Matériel et récompenses

Louis LECOMTE a mis à jour le tableau des récompenses le 3 juillet. Il faudra passer les commandes pour la saison à venir. Celles-ci sont quasiment finalisées. Il faudra préciser aux JA officiant sur nos compétitions de faire la liste du reliquat des récompenses et de la transmettre à Louis accompagnée des récompenses en trop.
Le 30 juillet, DOMPAIRE a reçu 16 médailles et 16 pastilles de diamètre 30 pour une animation jeunes.
Pas de récompenses fournies à BUSSANG, le club local en ayant récolté suffisamment auprès de ses partenaires.

Sportive

Le tableau d'attribution des organisations est validé.
Les règlements ont été remis à jour lors de la réunion du 11 juillet.
A ce jour 127 équipes sont inscrites en championnat dont 38 GE7 (+7 par rapport à septembre 2024 et -4 par rapport à janvier 2025).
Les premières compétitions départementales de la saison seront organisées en octobre, le 4 pour le 1er tour des interclubs jeunes à MOYENMOUTIER et le 19 pour le premier tour de critérium fédéral à SAINT DIE.

3- Pôle développement promotion

Le pôle s'est réuni en visio les 5 et 28 juillet pour préparer la saison à venir.
22 août, Louis SIMON a proposé par mail la modification des actions envers les jeunes. Il propose de cibler les jeunes des collèges. Le problème est que nos aides actuelles prévues dans le plan de développement le sont sur des catégories d'âge inférieures. La commission va y réfléchir et envisager des modifications dudit plan.

Point visite de clubs :

Visite du club de MOYENMOUTIER le 25 juillet. Un nouveau comité a été mis en place et semble sur une bonne dynamique. Le club souhaite faire plus d'organisations et aimerait bénéficier d'une formation d'arbitres de clubs (AC).
Il faudra prévoir les visites des clubs de LA HOUSSIERE, MONTHUREUX SUR SAONE et BAINS LES BAINS.

Actions de développement :

Michel FEICHT, René PARIS et Etienne ROBERT ont animé, avec deux joueurs du club local, une action découverte du tennis de table les 19 et 20 juin pour 4 classes de l'école primaire de la Providence à SAINT DIE.
Le 30 juillet DOMPAIRE a mis en place une animation réunissant 18 enfants. Des licences événementielles ont été réalisées.
Le 10 août animation à BUSSANG à l'occasion des 130 ans Théâtre du Peuple. Légère déception des organisateurs car malgré une bonne ambiance, seulement une vingtaine de participants. La journée s'est terminée par un tournoi et a permis de saisir 20 licences événementielles.
Le club d'ANOULD a animé la fête du sport de son canton, 11 licences événementielles ont été saisies. Il envisage de participer à nouveau à la foire aux produits du terroir courant novembre.

Louis va faire un devis pour des maillots pour identifier les membres de la commission qui interviennent sur les animations.

Bourse d'aide aux clubs :

Mise à jour des critères pour la saison 2025-2026. Nouveau critère mis en place pour la participation à la Coupe des Vosges.

Formations :

Une formation d'initiateur de club (IC) a été organisée à SAINT DIE les 19 et 20 juin derniers avec 5 candidats du club local et un du CD54. Outre la filière de formation des entraîneurs, les thèmes abordés ont porté sur les différents publics et leurs spécificités et comment les accueillir au club, l'environnement de l'association, et la conception de séances d'entraînement.

Mérite sportif du Conseil Départemental :

Nous avons été sollicités pour proposer des candidats pour le 5 septembre. Au niveau sportif, seule l'équipe Pro dames d'Etival rentre dans le cadre imposé et sera à nouveau proposée, il est aussi possible de proposer des bénévoles.

4- Pôle administratif et financier

Administratif

Le CD vote à l'unanimité le maintien du soutien à l'équipe Pro dames d'ETIVAL d'un montant de 800€ par an pour la durée de l'olympiade avec un versement annuel en deux fois.

La LGETT a versé la subvention liée à la convention de développement de la LGETT. Le CD touchera 1000€ sur les 1300€ possibles car l'animation Ping en extérieur a bien été organisée mais en août, après la fin de la saison 2024/2025. Cette action sera comptabilisée pour la prochaine saison.

Afin de régulariser les changements de signatures à la banque, suite au changement de trésorier et de président après l'AG de l'an passé, le Crédit Mutuel nous a demandé de fournir des documents attestant de ces changements. Les démarches officielles en préfecture ont pris du temps mais le dossier va pouvoir être envoyé. La subvention du dossier ANS est en cours de paiement pour un montant de 3200€ (-1300€ par rapport à l'an passé).

La FFTT nous réclame un arriéré de facture pour la mise en place de SPID. Le président du CD de l'époque, avec l'approbation du CD, avait refusé de payer car nous contestions la répartition entre ligue et comité. Un courrier de réponse sera envoyé à la FFTT avec copie du courrier de contestation envoyé à la ligue et pour lequel nous n'avons jamais eu de réponse.

Point financier

Le compte financier de l'exercice 2024-2025, arrêté au 30/06/2025, se termine par un résultat excédentaire de 8.369,59 €.

Le Bilan.

Le total du bilan est de 60.682,04 € contre 51.614,19 € la saison précédente.

BILAN au 30/06/2025					
ACTIF			PASSIF		
	valeur brute	amortissements	valeur nette		valeur nette
Logiciels	639,19	639,19	0,00	Fonds associatif	40 432,59
Matériel sportif	16 883,72	16 883,72	0,00	Résultat de l'exercice	8 369,59
Matériel de bureau et informatique	13 882,87	13 882,87	0,00		
Dépôts et cautionnements versés	15,00		15,00		
Actif immobilisé	31 420,78	31 405,78	15,00	Capitaux propres	48 802,18
Clubs créances SPID	3 287,79		3 287,79	Clubs	1 695,00
LGETT	1 539,65		1 539,65	Clubs dettes SPID	2 069,92
Produits à recevoir	2 160,00		2 160,00	FFTT	868,36
Disponibilités	53 679,60		53 679,60	Autres dettes	958,91
				Charges à payer	6 287,67
Actif circulant	60 667,04		60 667,04	Dettes	11 879,86
Total ACTIF	92 087,82	31 405,78	60 682,04	Total PASSIF	60 682,04

L'actif immobilisé :

Il présente une valeur nette de 15,00 € (part sociale).

Les logiciels, matériel sportif, matériel de bureau et informatique sont totalement amortis. Ces immobilisations ont été acquises avant le 01/07/2019 (inventaire détaillé non disponible).

L'actif circulant :

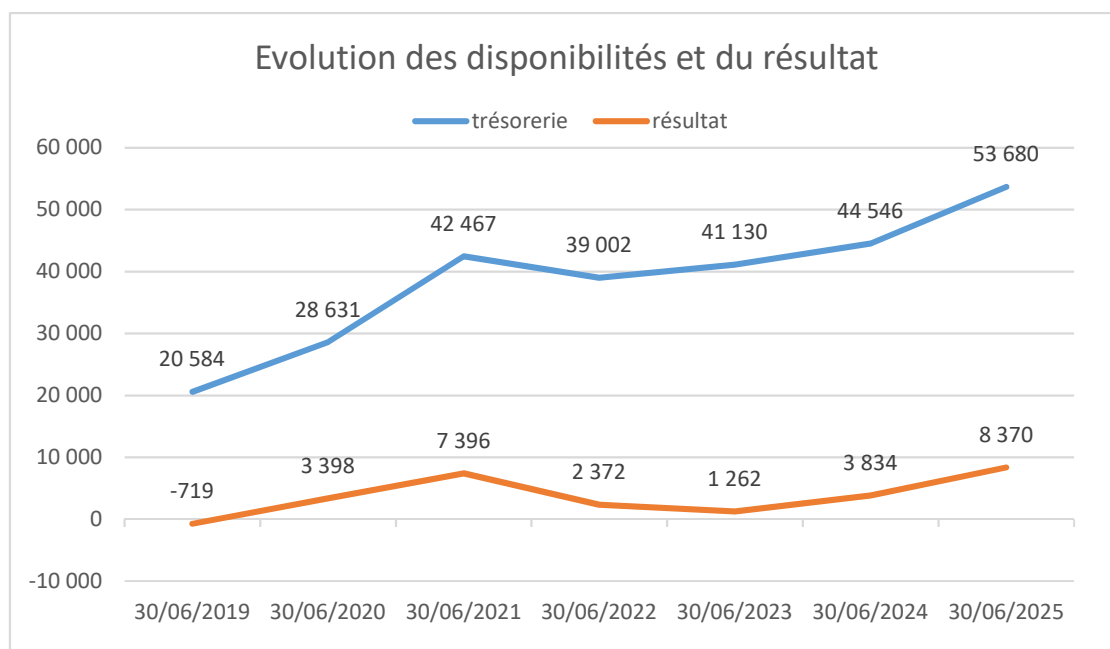
Il est de 60 667,04 € contre 51 599,19 € la saison précédente.

Les restes à recouvrer sont les suivants :

- ° clubs créances SPID pour 3.287,79 €.
- ° LGETT pour 1 539,65 € : solde quote-part des licences et convention développement.

Les produits à recevoir sont de 2 160,00 € (cotisation départementale calculée sur le nombre de licences au 30 juin 2025) :

- ° Les disponibilités sont de 53 679,60 € contre 44 546,36 € la saison précédente :



Les capitaux propres : 48 802,18 € contre 40 432,59 € la saison précédente.

Les Dettes : 11 879,86 € contre 11 181,60 € la saison précédente.

Les restes à payer sont les suivants :

° Clubs pour 1.695,00 € : soutien équipe Pro ETIVAL 2023-2024 et 2024-2025. Et solde du club de REMIREMONT.

° Clubs dettes SPID pour 2.069,92 €.

° FFTT pour 868,36 €, factures FFTT 2023, 2024 et 2025, pour 868,36 €, liées à l'utilisation des logiciels GIRPE et SPID n'ont pas été réglées car nous contestons le mode de répartition mis en place entre ligue et CD.

° Les charges à payer sont de 6.287,67 € : licences promos PBM, bourse aux clubs, aide aux formations d'arbitrage, partenariat développement à SAINT DIE, aides aux stages joueurs pour ANOULD et THAON.

° Les autres dettes sont de 958,91 € : factures inter-CD PONT A MOUSSON.

Le Compte de Résultat Analytique.

Les charges sont de 24 660,14 €, les produits de 33 029,73 € soit un résultat excédentaire de 8 369,59 €.

	2023-2024	2024-2025	variation
charges	24 184,75	24 660,14	475,39
produits	28 019,24	33 029,73	5 010,49
résultat	3 834,49	8 369,59	4 535,10

Le budget prévisionnel 2024-2025 était évalué à 30 520,00 € :

COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE au 30/06/2025					
Rubriques	CHARGES		PRODUITS		solde
INS institutionnel	2 031,34	8%	18 682,30	57%	16 650,96
ADM administration	1 480,02	6%	1 607,33	5%	127,31
ASA activité sportive et arbitrage	9 953,92	40%	12 740,10	39%	2 786,18
DVP développement	6 968,53	28%			-6 968,53
TEC technique	4 226,33	17%			-4 226,33
Total	24 660,14	100%	33 029,73	100%	8 369,59

L'ASA (activité sportive et arbitrage) représente 40 % des dépenses.

L'INS (institutionnel) représente 57 % des produits.

- **Institutionnel (INS) :**

INS institutionnel	CHARGES		PRODUITS		solde
Instances départementales	1 728,02	85%			-1 728,02
Vie fédérale et mouvement olympique	277,07	14%			-277,07
Représentation du comité	16,25	1%			-16,25
Affiliations et licences	10,00	0%	8 582,30	46%	8 572,30
Subventions			10 100,00	54%	10 100,00
Total INS institutionnel	2 031,34	100%	18 682,30	100%	16 650,96

Au niveau des dépenses, ce sont :

- les instances départementales pour 1 728,02 € : repas AG CDTT (298,00 €), frais de déplacement et de repas liés aux diverses réunions du comité, du-pôle activité ou autre (1 430,02 €)
- la vie fédérale et mouvement olympique pour 277,07 € : frais AG LGETT (177,07 €), appel à cotisation CDOS Vosges (100,00 €)
- représentation du comité pour 16,25 € : frais déplacement animation Carrefour Jeuxxy

Affiliations et licences pour 10,00 € : LGETT quote-part licences rectification sur écriture comptable passée la saison précédente

Au niveau des recettes, ce sont :

- les affiliations et licences pour 8 582,30 € : LGETT quotes-parts ré affiliations (257,70 €), quotes-parts licences (6 164,60 €), cotisation départementale du CDTT demandée aux clubs (2 160,00 €)
- les subventions pour 10 100,00 € : Conseil Départemental projet développement (4 600 €), ANS (4 500 €), LGETT convention développement (1 000 €)

- **Administration (ADM) :**

ADM administration	CHARGES		PRODUITS		solde
siège	949,50	64%			-949,50
services extérieurs	530,52	36%			-530,52
charges et produits financiers et exceptionnels			1 607,33	100%	1 607,33
Dotations aux amortissements					0,00
Total ADM administration	1 480,02	100%	1 607,33	100%	127,31

Au niveau des dépenses, ce sont :

- le siège pour 949,50 € : achats balles (260,00 €), fournitures administratives et informatiques (141,14 €), abonnement annuel logiciels MICROSOFT 365 (99,00 €), GIRPE-SPID (243,36 €), maintenance et réparation (206,00 €)
- les services extérieurs pour 530,52 € : abonnement annuel logiciels comptabilité EBP (250,00 €), GANDI domaine WEB et messagerie (100,64 €), ZOOM visio (179,88 €)

Au niveau des recettes, ce sont :

- les produits financiers et exceptionnels pour 1 607,33 € : intérêts du livret bleu du crédit mutuel (1 457,33 €), rectification sur écriture comptable passée sur la saison 2019-2020 pour le club d'ANOULD lors de la foire aux produits du terroir (150,00 €).

- **Activité Sportive et Arbitrage (ASA) :**

ASA activité sportive et arbitrage	CHARGES		PRODUITS		solde
fonctionnement	470,40	5%			-470,40
compétitions	9 083,52	91%	12 722,10	100%	3 638,58
formations	400,00	4%			-400,00
divers			18,00	0%	18,00
Total ASA activité sportive et arbitrage	9 953,92	100%	12 740,10	100%	2 786,18

Au niveau des dépenses, ce sont :

- Le fonctionnement pour 470,40 € : récompenses journée découverte école SAINT DIE (200,40 €), bons cadeaux joueurs (270,00 €)
- les compétitions pour 9 083,52 € : notes de frais des JA et aides de clubs pour l'ensemble des compétitions (2 478,50 €), indemnités versées aux clubs pour l'organisation des compétitions (4 814,00 €), les trophées et médailles distribués (1 791,02 €)
- les formations arbitrages pour 400,00 €

Au niveau des recettes, ce sont :

- les compétitions pour 12 722,10 € : frais d'inscription des clubs pour les compétitions (6 413,00 €), LGETT quotes-parts engagements compétitions championnat par équipes (4 822,20 €) et critérium fédéral (1 197,15 €), dons des frais de déplacement (289,75 €).
- les amendes et pénalité pour 18,00 € : amende pour forfait du club NEUFCHATEAU au tour 4 de coupe des Vosges du 23/03/2025.

- **Développement (DVP) :**

DVP développement	CHARGES		PRODUITS		solde
fonctionnement					
accompagnement développement	5 226,28	75%			-5 226,28
actions de promotion et communication	1 742,25	25%			-1 742,25
Total DVP développement	6 968,53	100%	0,00	0%	-6 968,53

Au niveau des dépenses, ce sont :

- l'accompagnement développement pour 5 226,28 € : aides aux licences promos PBM (2 641,00 €), bourse aux clubs (2 500,00 €), notes de frais lors des visites de clubs (85,28 €).
- les actions de promotion et communication pour 1 742,25 € : soutien à l'équipe PRO d'ETIVAL (800,00 €), abonnement annuel LGETT site internet (500,00 €), notes de frais animations scolaires (242,25 €), actions de partenariat club SAINT DIE DES VOSGES (200,00 €).

- **Technique (TEC) :**

TEC technique	CHARGES		PRODUITS		solde
fonctionnement					0,00
stages	2 133,25	50%			-2 133,25
accompagnement et aides aux joueurs	546,67	13%			-546,67
sorties nationales	1 546,41	37%			-1 546,41
Total TEC technique	4 226,33	100%	0,00	0%	-4 226,33

Au niveau des dépenses, ce sont :

- les stages pour 2 133,25 € : stages CD (1 483,25 €) et stage délocalisé ETIVAL (650,00 €)
- l'accompagnement et aides aux joueurs en stage pour 546,67 € : THAON (58,67 €), ANOULD (488,00 €)
- les sorties nationales pour 1 546,41 € : inter-cd Pont à Mousson

Le Budget Prévisionnel 2025-2026 :

Le budget prévisionnel est préparé sur la base du réalisé 2024-2025. C'est un budget équilibré évalué à 29 220,00 € de charges et de produits.

La subvention ANS perçue le 28/08/2025 (pour 2025-2026) est de 3 200,00 €. Elle était de 4 500,00 € cette saison (diminution de 1 300,00 €).

	Réalisé 2024-2025			Prévisionnel 2025-2026		
	Débit	Crédit	Solde	Débit	Crédit	Solde
BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026	24 660,14	33 029,73	8 369,59	29 220,00	29 220,00	0,00
INS : INSTITUTIONNEL	2 031,34	18 682,30	16 650,96	2 470,00	15 700,00	13 230,00
INSTANCES DEPARTEMENTALES	1 728,02		-1 728,02	1 870,00		-1 870,00
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	277,07		-277,07	300,00		-300,00
REPRESENTATION DU COMITE	16,25		-16,25	300,00		-300,00
AFFILIATIONS ET LICENCES	10,00	8 582,30	8 572,30		8 700,00	8 700,00
SUBVENTIONS		10 100,00	10 100,00		7 000,00	7 000,00
ADM : ADMINISTRATION	1 480,02	1 607,33	127,31	1 530,00	800,00	-730,00
SIEGE	949,50		-949,50	900,00	100,00	-800,00
SERVICES EXTERIEURS	530,52		-530,52	630,00	100,00	-530,00
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS & EXCEPTIONNELS		1 607,33	1 607,33		600,00	600,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	9 953,92	12 740,10	2 786,18	10 670,00	12 720,00	2 050,00
FONCTIONNEMENT	470,40		-470,40	620,00		-620,00
COMPETITIONS	9 083,52	12 722,10	3 638,58	9 450,00	12 600,00	3 150,00
FORMATIONS	400,00		-400,00	600,00		-600,00
DIVERS		18,00	18,00		120,00	120,00
DVP : DEVELOPPEMENT	6 968,53		-6 968,53	7 950,00		-7 950,00
FONCTIONNEMENT				100,00		-100,00
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	5 226,28		-5 226,28	5 500,00		-5 500,00
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	1 742,25		-1 742,25	2 350,00		-2 350,00
TEC : TECHNIQUE	4 226,33		-4 226,33	6 600,00		-6 600,00
FONCTIONNEMENT				100,00		-100,00
STAGES	2 133,25		-2 133,25	2 500,00		-2 500,00
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	546,67		-546,67	1 000,00		-1 000,00
SORTIES NATIONALES	1 546,41		-1 546,41	3 000,00		-3 000,00

Situation des clubs au 30/06/2025 et au 03/09/2025 :

Au 30/06/2024, le solde de la balance SPID est débiteur pour 1 217,87 € (créances > dettes). Il était débiteur de 1 834,97 € la saison précédente. Le CDTT présente une dette de 2 069,92 € pour 10 clubs et une créance de 3 287,79 € pour 17 clubs.

Au 03/09/2025, le solde de la balance SPID est créditeur pour 2 909,80 € (dettes > créances). Le CDTT présente une dette de 5 071,12 € pour 16 clubs et une créance de 2 161,32 € pour 12 clubs.

La vérification des comptes aura lieu le 5 septembre à 17H.

5- Assemblée générale à ETIVAL

AG le 21 septembre, ordre du jour envoyé par mail aux clubs et mis en ligne sur le site Internet.

La vérification des comptes est prévue le 5 septembre à 17 heures.

Le club a invité les élus locaux, le CD se charge des partenaires institutionnels, les invitations ont été envoyées par mail.

Accueil, pointage, distribution des annuaires (Isabelle, Jérôme, Louis, Eric).

Le trésorier procédera à l'encaissement ou remboursement aux clubs suivant les fiches SPID.

La Ligue a transmis les médailles de bronze du mérite régional qui seront remises à notre AG à Bernard COLLE de SAINT DIE DES VOSGES et Willy MEYERHOFF de THIAVILLE.

Le responsable de la sportive a établi la liste des podiums régionaux et nationaux de la saison dernière pour les récompenses en bons d'achat Wack Sport aux joueurs concernés.

Il faudra relancer le club d'Etival pour connaître le menu du repas suivant l'AG afin de le transmettre aux clubs.

Le logo fédéral a changé, la banderole du CD est obsolète, Jérôme se chargera de faire faire un devis pour la remplacer ainsi que pour des roll-ups qui seront utilisés pour les podiums de nos compétitions.

6- Divers

Prochaine réunion mercredi 14 janvier 2026 à DOMFAING.

La séance est levée à 22h45

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Eric MATHIS